

Image not found or type unknown



droit d'environnement urbanisme

Par **bouike**, le **20/06/2011 à 19:15**

Bonjour, rnje vien dacheter un terrain en zone n, avec une maison en parping de 35m2 construite sans permis de construire mais aujourd'hui cadastrer je suis au milieu de deux voisin qui eux on leelectriciter jai fait une demande au maire pour avoir leelectriciter celui si me reefuse car il di que je sui en zone n et que cette zone ne lui permet pa di avoir le droit , jai consulter le p l u et rien ne minterdit di avoir le droit. le maire dit til vrai??? que doi je faire??? merci de me repondre